

## Seizième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique)

La Seizième réunion du MCR-Afrique se tiendra les 28 et 29 mars 2015 au Centre de Conférence des Nations unies sous le thème « *Appui du système des Nations unies à l'année 2015 de l'Union africaine déclarée année de l'autonomisation et du développement de la femme vis-à-vis de l'Agenda 2063 de l'Union africaine* ». Le choix du thème est en relation avec la Déclaration de la 23ème session ordinaire du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu les 26 et 27 Juin 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale, ayant déclaré 2015 comme l'année de l'autonomisation et du développement des femmes vis-à-vis de l'Agenda 2063. 2015 marque également le 20e anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Beijing et son Programme d'action (1995) de même que le 5e anniversaire de la Décennie de la femme africaine (2010-2020). Quatre tables rondes sont proposées pour discussion autour du thème, à savoir: (i) appui du système des Nations à l'année 2015 dédiée par l'Union africaine à l'autonomisation et au développement des femmes vis-à-vis de l'Agenda 2063 de l'Union africaine; (ii) égalité des sexes, menaces et opportunités dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine; (iii) autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine; et (iv) femmes et agriculture, sécurité alimentaire et environnement dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Les objectifs de la 16ème session du MCR-Afrique sont les suivants:

- Évaluer et réfléchir sur les progrès et les contraintes vers l'égalité des sexes au sein du MCR-Afrique et de ses groupes thématiques.
- Tracer la voie à suivre pour renforcer les outils et mécanismes pour l'intégration du genre dans le cadre des dispositions révisées des groupes thématiques.
- Identifier les actions pertinentes nécessaires pour éliminer les disparités entre les sexes dans les domaines de l'autonomisation économique des femmes; l'assainissement, les soins maternels, la mortalité maternelle et les droits reproductifs de la femme; accès à l'éducation ainsi que les questions portant sur les voix et les interventions des femmes.
- Examiner le rapport sur le Partenariat proposée entre les Nations unies et l'Union africaine sur l'agenda d'intégration et de développement de l'Afrique (PAIDA). Conformément à la recommandation de la 15e session du MCR-Afrique, un groupe de travail technique (GTT) a été créé pour rédiger un cadre de coopération remplaçant le Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine qui viendra à échéance en 2016. Le rapport du GTT a formulé un nouveau programme de partenariat avec l'Union africaine, qui devrait être considéré par la 16ème session.
- Examiner un cadre pour MCR-Afrique visant à développer et à mettre en œuvre les business plans des groupes et sous-groupes thématiques, y compris une reconfiguration éventuelle des groupes/sous-groupes thématiques du MCR-Afrique.
- Examiner la mise à jour sur l'opérationnalisation du Groupe de travail Afrique sur les OMDs et MCR-Afrique en vue de renforcer les synergies et aligner le travail des deux groupes sur les OMDs.

Des fonctionnaires de haut niveau de la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de Développement (BAD), l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), Secrétariat du Mécanisme africain de Revue par les Pairs (APRM), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté de l'Afrique de l'est (EAC), Marché commun pour

l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD), Union du Maghreb arabe (UMA), des agences et organisations du système des Nations unies travaillant en appui à l'Afrique, y compris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que des partenaires et amis du MCR-Afrique, y compris les organisations bilatérales, seront invités à la réunion.